

Foire Aux Questions / FAQ

Question : Je souhaite proposer un CMQ. Que dois-je faire ?

La première étape est de vérifier que votre proposition correspond à un enjeu économique régional voire national. La deuxième étape est de lire le document publié par le ministère définissant le cahier des charges des CMQ (BO MENE1800359X décembre 2018 – téléchargeable [ici](#)). La troisième étape est de prendre contact avec le Coordonnateur Régional des Campus des Métiers et des Qualifications de la Région Bourgogne Franche-Comté (contact at cmq-bfc.org).

Question : Quels acteurs de la formation peuvent intégrer un CMQ ?

Les acteurs de la formation, sous quel que statut qu'il soit, peuvent choisir d'intégrer un CMQ. Le statut peut aussi bien être public, privé, para-public, consulaire, ... La formation des apprenants peut être en présentiel, à distance, en situation de travail, sous statut d'apprenti ou non, ... Le niveau minimal des apprenants en formation initiale doit être le collège (de préférence 4ème – 3ème).

Question : Quels acteurs de la vie économique peuvent intégrer un CMQ ?

Les acteurs ayant une activité dans le domaine de la thématique du CMQ peuvent demander à rejoindre le CMQ. Leur statut peut aussi bien être public, privé, para-public,

associatif, fondation, ... Les modalités d'intégration dépendent des CMQ. Le plus simple est de se rapprocher du Directeur/trice Opérationnel(le) du CMQ que vous souhaitez intégrer (Voir l'onglet [nous contacter](#)).

Question : Quels acteurs institutionnels peuvent intégrer un CMQ ?

Les acteurs institutionnels sont des représentants du monde économique (branche professionnelle, cluster d'entreprises, pôle de compétitivité, ...) , soit des représentants territoriaux (de l'état à la commune : communautés d'agglomérations, mission locale de l'emploi, ...). Tous ces acteurs ayant une relation avec le monde de la formation et de l'emploi ont vocation à participer à un ou plusieurs CMQ. Leur participation peut revêtir diverses formes : dotation financière ou en personnel, participation aux groupes de travail, études, ...).

Question : Je suis en contact avec une entreprise, je souhaite monter un projet impliquant des élèves. Que dois-je faire ?

Les Plate-Formes Technologiques (PFT) sont les outils adéquates pour développer un partenariat entre une entreprise et des apprenants. Prenez contact avec l'animateur de la PFT la plus en rapport avec la problématique de l'entreprise (Voir l'onglet [Plate-Forme Technologique](#)). Les lycées ou établissements d'enseignement supérieur offrent aussi des plateaux techniques pouvant accueillir de tels projets. Rapprochez vous du Directeur Opérationnel du CMQ le plus proche de la thématique de votre projet pour qu'il vous aiguille vers le bon interlocuteur.

Question : Un lycée général ou polyvalent peut il intégrer un CMQ ?

Oui, la sensibilisation au monde économique concerne tous les élèves. Découvrir les domaines d'activité, les métiers et grandes orientations en terme d'évolution (numérique, ...) permet de casser les stéréotypes, les images souvent erronées. La place des femmes dans certains métiers peut ainsi être mise en avant et offrir des opportunités d'orientation.

Question : Quelles actions de Formation Tout au Long de la Vie un CMQ peut il délivrer ?

Un CMQ n'est pas, en tant que tel, un acteur opérationnel de la Formation Tout au Long de la Vie. Il a pour objectif de mettre en relation un ou des acteurs ayant un besoin de formation, d'orientation ... et les acteurs susceptibles de répondre au besoin. Il facilite l'émergence des besoins afin de permettre une réponse conjoncturelle ou structurelle sur la base des acteurs présents dans le réseau.

Question : Quelle part puis-je prendre à la gouvernance d'un CMQ ?

Un CMQ relève de trois éléments de gouvernance. Le premier élément correspond à la gouvernance du CMQ en fonction du statut de la structure porteuse (pour ce qui nous concerne en Bourgogne Franche-Comté : GIP, établissement du secondaire ou du supérieur, et bientôt association de loi de 1901). Tous les acteurs sont alors invités à s'impliquer dans la gouvernance du CMQ. Le deuxième élément relève du pilotage opérationnel régional et ne concerne que les Directeurs de Campus,

Directeurs Opérationnels. Le troisième élément relève de la politique étatique et régionale de la formation et de l'emploi dans le cadre du quadri-partisme (Etat-Rectorat, Région, représentants des employeurs, représentants des salariés).

(Joke) Il n'y a donc pas de cinquième élément ?

Question : Je souhaite organiser une mobilité (internationale ou non), le CMQ peut il m'aider ?

La mobilité internationale ou non est une activité pédagogique qui permet indépendamment des savoirs techniques acquis de grandir, prendre confiance en soi, de découvrir de nouveaux horizons, ... C'est un élément important dans une scolarité / formation (éventuellement dans le cadre d'une formation tout au long de la vie). Le CMQ peut vous mettre en contact avec des acteurs (institutionnels ou non) ayant déjà une expérience ou souhaitant participer par exemple à un simple échange en local du type « Vis ma Vie » pour permettre à des élèves/étudiants d'être sensibilisés à un nouvel environnement, à de nouvelles façons de travailler, ...

Date de dernière mise à jour : 15/02/2019